

réservesuisse genossenschaft
Schwanengasse 5+7
Postfach, 3001 Bern
Telefon 031 328 72 72
Telefax 031 328 72 73
info@reservesuisse.ch
www.reservesuisse.ch

Berne, le 7 avril 2014

Gabriel Gagnère
Rte du Jura 9
1123 Aclens

Permis d'importation général pour l'importation de café

Sur la base de votre demande du 25.03.2014, nous prenons la **décision** suivante:

- 1 Vu les art. 1 à 4 de l'Ordonnance du 6 juillet 1983 sur la constitution de réserves obligatoires de café, il est octroyé au requérant le
permis d'importation général (PIG) no 162641.
- 2 Le permis d'importation général est valable dès le 07.04.14 et autorise le titulaire à importer de tous les pays les marchandises indiquées dans l'annexe à l'aide-mémoire correspondant, sans restriction quantitative et pour une durée illimitée.
- 3 Le titulaire s'est engagé à observer les "Obligations et charges liées à l'octroi d'un permis d'importation général".
- 4 Le permis d'importation général est uniquement valable pour le requérant et ne doit pas être utilisé par des tiers.

Par ordre de l'Office fédéral
pour l'approvisionnement économique du pays:

réservesuisse genossenschaft



Heinz Eng



Albert Gambon

Annexes

- Obligations et charges
- Annexe